

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2025-06

<u>Nombre de Conseillers</u>		Le dix février deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures,
En exercice	9	Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire.
Présent(s)	7	<u>Date de convocation</u> : 31 janvier 2025
Absent(s)	2	<u>Date d'affichage</u> : 04 février 2025
Pouvoir(s)	1	<u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Anne-Olivia CAVALLARI, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Loïc TARDY.
Vote		<u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE, Serge PASSERAT.
Pour	2	<u>Procuration(s)</u> : Serge PASSERAT donne pouvoir à Loïc TARDY.
Contre	4	Secrétaire de séance : Laury CICLET
Abstention	2	

Taxe d'Aménagement
Augmentation du Taux au 1^{er} janvier 2026

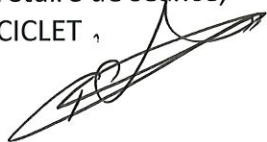
Vu l'article L 331-1 du code de l'urbanisme,
Vu les articles 1635 *quater* A et suivants du code général des impôts,
Vu l'ordonnance n° 2022-883 du 14 juin 2022 relative au transfert à la direction générale des finances publiques de la gestion de la taxe d'aménagement et de la part logement de la redevance d'archéologie préventive,
Vu le décret n°2023-165 du 7 mars 2023 procédant au transfert des dispositions réglementaires relatives à la taxe d'aménagement et à la taxe d'archéologie préventive dans les annexes 2 et 3 au code général des impôts,
Le Maire expose les dispositions des articles 1635 *quater* A et suivants du code général des impôts disposant des modalités de fixation du taux de la taxe d'aménagement.

Après avoir présenté les taux en vigueur sur le territoire Usse et Rhône, Monsieur le maire propose d'augmenter ce taux sur la commune de Clermont.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 2 voix pour, 2 abstentions (Anne-Olivia CAVALLARI, Geoffrey DUNAND) et 4 voix contre (Laury CICLET - Philippe MONOD - Loïc TARDY - Serge PASSERAT)

REJETE la proposition d'augmentation du taux de la taxe d'aménagement au 1^{er} janvier 2026.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET



Le Maire,
Christian VERMELLE

